

## UNE INAUGURATION « LAÏQUE » DE L'ÉGLISE SAINTE MARIE-MAGDELEINE ?

Le groupe Unis pour Mions a régulièrement affirmé son profond attachement aux principes fondateurs de la laïcité qui garantissent la liberté de conscience de chaque citoyen. Une telle finalité exclut un usage instrumentalisé et rappelle que la séparation des Églises et de l'État en est une des conditions absolues.

La municipalité de Mions a récemment entrepris une rénovation des parties intérieures de l'église Sainte Marie-Magdeleine. Portant sur un bâtiment communal, cet investissement s'inscrivait dans un plan de sauvegarde du patrimoine mioland. Pour le groupe Unis pour Mions, les objectifs étaient clairs et éloignés de toute manœuvre politique.

Néanmoins, la municipalité s'est récemment engagée dans l'imposition de sa propre vision de la laïcité sur ce sujet. Une invitation à une messe suivie de l'inauguration a été adressée conjointement par M. le Maire et M. le Curé aux élus du conseil municipal. Soigneusement construite pour qu'une lecture rapide donne l'impression d'un événement public chaleureux, cette invitation contribue en réalité à semer la confusion entre les représentants de la commune et les acteurs religieux locaux.

Elle relève donc d'une stratégie de communication en contradiction avec le travail que la municipalité doit conduire pour respecter la laïcité.

Le groupe Unis pour Mions dénonce avec fermeté ce dévoiement du principe phare de la loi du 9 décembre 1905 qui garantit que la République « ne reconnaît ni ne subventionne aucun culte ». Une messe est une cérémonie religieuse qui relève du domaine privé et doit le rester. Aucun élu ne peut y participer – ou y inviter – en qualité de représentant de la commune.

Par conséquent, le groupe ne participera qu'à l'inauguration officielle du bâtiment. La rénovation a été réalisée à l'aide de fonds publics et se trouve ainsi dans un cadre laïque, qu'il s'agit de respecter.

Unis pour Mions